



Service Marchés publics

DECISION MUNICIPALE N°2022/ 370

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 2194-1 et suivants du code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020/32 du 25 mai 2020, par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire, en application des dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, pour la durée du mandat,

Considérant que le Conseil municipal n'a pas mis fin à cette délégation,

Considérant la décision municipale n°2022/031 du 31 janvier 2022 attribuant les marchés de travaux de réalisation d'un parc public rue du Général de Gaulle à Ermont,

Considérant que dans le cadre du lot n°1 (VRD – Mobiliers - Jeux), des travaux supplémentaires et modificatifs sont apparus nécessaires à la finalisation des ouvrages,

Sur proposition du directeur du Pôle Attractivité du Territoire et du Cadre de vie,

DECIDE

Article 1^{er} : De signer l'avenant n°1 au marché 95120 21 074 conclu avec la société ID VERDE afin d'intégrer au marché des travaux supplémentaires et modificatif pour un montant de 6.888,90 € HT, soit 8.266,68 € TTC.

L'avenant porte le montant du marché à 597.352,73 € HT, soit 716.823,28 € TTC, et représente une incidence financière de 1,17 % par rapport au montant initial du marché.

L'avenant prolonge également le délai d'exécution de 4 semaines.

Article 2 : De transmettre à Monsieur le Sous-Préfet d'Argenteuil la présente décision, affichée en Mairie.

Article 3 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois suivant sa notification ou sa publication.

Il est possible de saisir d'un recours gracieux l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de ces deux mois vaut décision implicite de rejet).

Fait à Ermont, le **21/07/22**



Xavier HAQUIN

Maire d'Ermont
Conseiller Départemental du Val d'Oise

Publié le 01-09-2022